

Zeitschrift: Le messenger suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France
Band: 7 (1961)
Heft: 2

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CANTON DE SAINT-GALL

PRIX RADIOPHONIQUE DE LA SUISSE ORIENTALE

Le bureau de la Société radiophonique de la Suisse orientale a décidé de décerner le prix radiophonique de la Suisse orientale pour 1961 à M. Fritz Lendi, rédacteur, de Bad-Ragaz. Ce prix, patronné par les six Gouvernements patronaux représentés au sein de cette Société radiophonique, sera remis à son heureux bénéficiaire à l'occasion de l'Assemblée générale prévue pour le début du mois de mai. Ce prix vient récompenser l'œuvre culturelle, aux aspects multiples, de M. Fritz Lendi, rédacteur au « Freien Oberlaender », à Bad-Ragaz, et au « Freien Rætier », de Coire, et qui occupe une place de choix dans le Mouvement culturel de la Suisse orientale. M. Lendi est âgé de 64 ans.

UNE FEMME MEDECIN APPELEE AU NEPAL

La doctoresse saint-galloise Margrit Tobler est partie le 28 janvier en mission au Népal. Elle est envoyée par l'Œuvre d'entraide suisse aux territoires européens. La doctoresse Margrit Tobler assistera de ses conseils les bâtisseurs d'un hôpital, qui sera situé à une centaine de kilomètres de Kathmandou, à une altitude de 2.500 mètres. Elle atteindra l'emplacement du futur hôpital à pied, en compagnie de guides sherpas.

DEPART DE 192 MISSIONNAIRES DE SAINT-GALL

Dans le cadre de l'année missionnaire, organisée par les Associations catholiques de jeunes gens, en coopération avec les catholiques suisses pour l'aide aux pays en voie de développement, a eu lieu le 8 janvier le départ solennel de 192 missionnaires. Il s'agit du plus important départ missionnaire dans l'histoire de l'Eglise catholique en Suisse.

Cette cérémonie s'est déroulée en présence du Préfet de la Congrè-

gation des Cardinaux pour la « propagation de la foi », à Rome, le Cardinal arménien Peter Grégor Agagianian. En sa qualité de protecteur de l'année missionnaire, Mgr Josef Hasler, Evêque de Saint-Gall, a lu un message du Pape Jean XXIII aux catholiques suisses, qu'avait apporté de Rome le Cardinal Agagianian.

Dans ce message le Souverain Pontife félicite les catholiques suisses pour leur fermeté à défendre les intérêts de l'Eglise, et assure au peuple suisse sa bénédiction particulière. Cette cérémonie réunissait en outre de nombreux Archevêques, Evêques et Abbés de Suisse, de missions suisses et des pays voisins, ainsi que les représentants des grandes Organisations catholiques et des Associations de jeunes gens. Parmi les invités d'honneur, on remarquait le Conseiller fédéral Jean Bourgnicht, le Président du Tribunal fédéral, M. Wilhelm Schoenberger, et le Président du Conseil d'Etat du Canton de Saint-Gall, M. Paul Mueller.

Parmi les 192 missionnaires figurent 2 prêtres séculiers, 59 pères, 26 frères, 62 sœurs et 43 aides laïcs, 125 d'entre eux partent en mission pour la première fois, tandis que 67 repartent pour de nouvelles missions, après un congé dans leur patrie.

Au cours des prochaines semaines et des prochains mois, 146 missionnaires s'en iront dans 22 pays africains, 32 dans 8 pays d'Asie et 14 dans 7 pays d'Amérique du Sud. Parmi eux, 35 proviennent du Canton de Lucerne, 33 de Saint-Gall, 25 du Valais et 11 de Fribourg. Il y en a également 8 des Cantons de Zurich et Soleure, 6 d'Argovie et Thurgovie, 5 de Nidwald et Zoug, 4 de Schwyz et Appenzell, Rhodes intérieures, 3 de Berne, Uri et Grisons, 2 des Cantons de Bâle-ville et Vaud, et 1 des Cantons de Schaffhouse, Tessin et Genève. La principauté du Liechtenstein en fournit 2, tandis que 24 sont des étrangers appartenant à des instituts missionnaires suisses.

CANTON DE LUCERNE

UN NOUVEAU PRODUIT DES MAITRES BOULANGERS

L'Association suisse des maîtres boulangers et pâtissiers a invité, le 23 janvier, des spécialistes et des journalistes à une conférence, à l'Ecole des boulangeries et Institut d'essais de l'Association à Lucerne, pour leur présenter comment se fabrique un nouveau produit des maîtres boulangers, à savoir un « pain de paysan », particulièrement savoureux, nourrissant et facile à digérer. Au repas de midi, l'on salua notamment la présence de M. Tappernoux, Vice-Directeur de l'Administration fédérale des blés.

UN VEAU A DEUX TETES

Dans une ferme de Riggisberg, une vache a mis bas un veau à deux têtes. Le nouveau-né possède en outre quatre jambes avant, deux queues, deux cœurs, mais un seul poumon. Bien qu'une moitié de l'animal ait été en vie, il a fallu l'abattre. La vache a également dû être abattue.

UN DON D'AUDREY HEPBURN

L'actrice de cinéma Audrey Hepburn qui, en juillet 1960, a donné naissance à un enfant à l'hôpital cantonal de Lucerne, a fait don à cet établissement hospitalier d'une somme de 10.000 francs pour la création d'une fondation. Cette œuvre se consacrera aux enfants illégitimes qui viendront au monde à l'hôpital cantonal de Lucerne.

UN DON POUR UNE CHAPELLE

Le Colonel Karl Huerlimann-Fassbind, industriel à Brunnen, décédé il y a quelques semaines, a légué une somme de 10.000 francs pour la restauration de la chapelle dite : « Chapelle de la Confédération », à Brunnen. Cette chapelle se distingue par sa grande valeur historique et culturelle.

REDACTION : SILVAGNI-SCHENK, 17^{bis}, quai Voltaire. — GERANT : F. LAMPART

SIEGE SOCIAL : 10, rue des Messageries, Paris, X^e. C.C.P. Messenger Suisse de France 12273-27. — Prix de l'abonnement : NF 10

IMPRIMEUR : A. COUESLANT, 1, rue des Capucins, Cahors (Lot). — 96.950. — Dépôt légal : 1-1961 - N° 69/1961

La revue n'est pas vendue au numéro, mais uniquement par abonnement. « Le Messenger » n'est pas en vente publique. Pour vous le procurer, adressez-vous au siège du journal.

Adressez toute la correspondance à la Rédaction, 17^{bis}, quai Voltaire, Paris, 7^e